

AUTRICHE



Assistants de langue française

Fiche-pays 2021-2022

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	<p>À titre indicatif, 75 postes sont proposés chaque année.</p> <p>Le nombre de postes proposés dans ce pays est généralement supérieur au nombre de candidatures.</p>
Critères d'éligibilité spécifiques à l'Autriche	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir validé au minimum une L1 au moment du dépôt du dossier ; • justifier d'un niveau A2 en allemand au moment du dépôt du dossier, tout en s'engageant à continuer d'apprendre la langue avant la prise de poste. <p>Les assistants ayant été ou étant actuellement en poste sont exemptés de justificatif de statut étudiant.</p>
Villes ou régions d'affectation	<p>Voir la carte</p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	<p>Collèges, lycées d'enseignement général et technique</p> <p>La majorité des assistants sont affectés dans deux établissements.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de mai 2021.</p> <p>Contrat 8 mois (1^{er} octobre 2021 - 31 mai 2022)</p>
Temps de travail et de congés	<p>13 heures par semaine</p> <p>Congés selon le calendrier scolaire de chaque <i>Bundesland</i>.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle Environ 1250 € net</p> <p>Installation Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>



Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de salarié du ministère de l'Éducation autrichien.
Visa	Une déclaration en tant que ressortissant de l'Union européenne résidant en Autriche est à effectuer auprès des autorités locales à l'arrivée. Coût : entre 15€ et 55€ selon le <i>Bundesland</i> .
Couverture sociale	<p>Durant son contrat, l'assistant bénéficie d'une couverture médicale incluse dans les charges déduites du salaire mensuel (maladie et accidents du travail). Il est possible de souscrire une assurance complémentaire à ses frais.</p> <p>Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
Liens utiles	<p>Ambassade d'Autriche en France : www.amb-autriche.fr Ambassade de France en Autriche : https://at.ambafrance.org/ <i>Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft, und Forschung</i> (BMWBF) : www.weltweitunterrichten.at/site/sprachassistenz/</p>
Validation du séjour	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.</p>



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour 3 *Bundesländer*.

Exemple :

Choix 1 : Wien

Choix 2 : Tirol

Choix 3 : indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par Bundesland des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2019-2020 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Burgenland (1)
Kärnten (6)
Niederösterreich (12)
Oberösterreich (11)
Salzburg (8)
Steiermark (8)
Tirol (5)
Vorarlberg (2)
Wien (22)

